Aux membres de CIE Metaltec Fribourg

Fribourg, avril 2025 – LS

CIE METALTEC FRIBOURG - Comptes 2023/2024 / Budget 2024/2025

Chers membres,

Depuis l'Assemblée générale du 4 mai 2017, les comptes 2023-2024 et le budget 2024-2025 sont à disposition des membres pour une consultation avant notre Assemblée générale 2025 afin de gagner du temps lors de la présentation de ceux-ci le 1er mai prochain. Cela nous laissera ainsi plus de temps pour vous détailler les projets actuels de votre association. Lors de l'Assemblée générale, une présentation des comptes simplifiée sera projetée.

Comptes 2023/2024 :

Au niveau du compte de résultat et de ses produits, nous avons encaissé plus de produits en raison d'un nombre légèrement supérieur du nombre jours/apprentis suivis par vos apprenti-e-s en formation dans vos entreprises par rapport à l'année scolaire 2022/2023. Les subventions reçues par les cantons et les fondations dépendent du nombre de jour/apprentis au 15 novembre 2023.
Nous avons séparé la subvention de la fondation fribourgeoise (augmentée en 2020/2021 suite à l'adoption de la réforme fiscale des entreprises votée le 30 juin 2019 qui alloue désormais des montants nettement plus importants à la formation professionnelle) des autres subventions, afin de mettre en évidence le montant qui a été rétrocédé aux entreprises. Ce montant a ensuite été ajouté au fonds « déménagement ACPC » selon la décision de notre Assemblée générale 2021. Il s'agit de la dernière attribution à ce fond qui est dédié au financement du nouvel atelier CIE au Campus Le Vivier à Villaz-St-Pierre. Dès lors, le montant de CHF 60'040.00 a été attribué à ce fonds, en diminution des produits. De plus, le compte « Autres produits » comprend la prise en charge du salaire du responsable de projets par l'association « mère » Metaltec Fribourg.
Le compte « Préparation aux examens finaux » contient les finances d'inscription pour le cours de préparation proposé par nos moniteurs CIE, ainsi que les indemnités reçues par le SFP pour l'organisation des examens.
Le compte « Cours CIE non subventionnés » contient principalement des finances d'inscription aux cours CIE+.

p. a. CIE Metaltec Fribourg
Rue de l'Hôpital 15
Case postale 592
1701 Fribourg

Tél. 026 350 33 00
laura.simonet@upcf.ch

Dans le comptes « Autres cours », il s'agit des finances d'inscription pour les cours de soudure et autres cours facturés séparément des CIE. En raison de l'occupation de nos moniteurs par le déménagement dans le nouvel atelier, l'offre de cours de soudure a été diminuée.
Le compte refacturation diverse contient des entrées financières liées à la revente de matériel de l'ancien atelier CIE.
Les charges ont été maitrisées selon le nombre d'apprenti-e-s, les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la dispense des CIE et de la bonne collaboration avec l'association Metaltec Fribourg.

Un prélèvement de CHF 10'000.00 du fond « déménagement ACPC » a été effectué pour couvrir les frais issus des salaires des personnes engagées sur ce déménagement courant de l'exercice 2023-2024.

Le décompte final du déménagement vers le nouvel atelier CIE à Villaz-St-Pierre sera établi durant l'exercice 2024-2025.

L'exercice 2023/2024 clôture ainsi avec un bénéfice de CHF 1'448.06.

Au niveau du bilan et de ses actifs au 31.07.2024, nous constatons une diminution importante des liquidités en lien avec les investissements pour le nouvel atelier. Le compte « Débiteurs » contient une somme importante en raison de la facture envoyée à la CPNM d'un montant de CHF 125'000.00 encore ouverte au moment de la clôture. Les frais engagés pour le déménagement vers le nouvel atelier figurent dans les immobilisations, en attendant le décompte final de ce projet. Au niveau des passifs, le fonds ACPC 2024 a été augmenté de CHF 50'040.00 comme expliqué précédemment (Apport de CHF 60'040.00 / Prélèvement de CHF 10'000.00). La fortune de notre association s'élève donc à CHF 559'030.44 au 31.07.2024.

Budget 2024/2025 :

Au niveau du budget, il est important de souligner de nouvelles entrées financières : augmentation des tarifs des CIE, dispenses des CIE des dessinateurs/-trices sur métal, subvention CPNM. Dès la rentrée scolaire 2024-2025, les CIE des dessinateurs/-trices sur métal CFC sont dispensés à Villaz-St-Pierre pour les apprenti-e-s fribourgeois-e-s. L'association devrait pouvoir obtenir un subventionnement de la commission paritaire national du métal pour les CIE. De plus, suite au déménagement dans les nouveaux locaux, les tarifs des CIE ont été revus.
À partir de la rentrée 2024-2025, la subvention supplémentaire octroyée par la fondation est ristournée aux entreprises formatrices (directement en déduction sur la facture). Le fonds « Aménagement Atelier Villaz-st-Pierre » n'est plus alimenté.
Ce budget se base sur les éléments connus à ce jour, en prenant en compte une augmentation du nombre d'apprentis, donc de charges de formation. Une meilleure distinction des frais salariaux est opérée de manière à différencier les charges salariales à charge des CIE (salaires des moniteurs) des charges salariales à charge de l'association Metaltec FR (refacturées à l'association). Le compte 50001 « Salaire externe » correspond aux salaires des moniteurs auxiliaires responsables de la dispense des CIE pour les dessinateurs/-trices sur métal CFC. Depuis 2022-2023, à la demande de l'association R-Suisse, nos moniteurs dispensent deux cours interentreprises (1ère année et 3ème année) à des classes d'apprenti-e-s recycleurs. Dans le compte de produits « Cours CIE pour tiers », il est budgété le montant qui sera facturé durant l'année 2024-2025. Le compte de charges « Achats marchandises CIE recyclage » contient toutes les dépenses en lien avec ces CIE. Le contrat de mandat avec l'association des recycleurs est convenu de manière à ce que notre association ne subisse pas de pertes par l'organisation de ces cours. Il est prévu d'amortir à hauteur de CHF 35'000.00 les installations du nouvel atelier. Ce budget 2024/2025 présente ainsi un bénéfice de CHF 8'216.20 au 31.07.2025. Ce résultat sera toutefois nettement influencé par le décompte final du déménagement à Villaz-St-Pierre et des subventions touchées pour ce projet. Le montant des subventions est inconnu au moment d'établir le présent budget.

Pour toute question concernant les comptes 2023/2024 et le budget 2024/2025, la Secrétaire se tient à votre disposition pour vous donner toutes les explications nécessaires.

Pour terminer, ces comptes et le budget ont été validés par votre comité. Les comptes 2023/2024 ont été vérifiés par les vérificateurs concernés.

Nous vous prions de croire, chers membres, à l'expression de notre très respectueuse considération.

Metaltec Fribourg

Laura Simonet
Secrétaire

Annexes : Comptes 2023/2024 (bilan & compte de résultat) & budget 2024/2025